

Le coin de l'expert

Etat réel d'un harmonium : proposition d'une classification en 5 stades

Patrick-Alain Faure

L'état réel d'un harmonium est souvent difficile à préciser. Cela est source d'interprétations diverses et variées en fonction de la personne qui l'expertise. De plus, lorsque l'on décrit un instrument à quelqu'un qui ne l'a pas approché, les photos ou les paroles sont parfois insuffisantes pour se faire une idée exacte de son état de conservation. Enfin, les passionnés par l'harmonium habitent souvent loin les uns des autres et les seuls contacts que nous ayons se résument habituellement à une conversation téléphonique ou à un courrier électronique. Pour ces raisons, nous devons tous essayer de parler le

« même langage » de façon à rester le plus précis et scientifique possible.

Il est proposé ici une classification en 5 stades. En réalité, deux classifications semblent souhaitables. La première, très simple et facilement reproductible doit être connue et utilisée par tous. Elle permet une appréciation rapide mais juste. La deuxième, plus compliquée mais aussi plus précise, peut être utilisée en expertise détaillée.

Tableau 1 : Classification simplifiée en 5 stades

Stade	Description
A	Etat concours. L'instrument est en parfait état de conservation ou a été totalement restauré. Il n'existe aucun dysfonctionnement. L'accord est parfait. Toutes les anches parlent. Il est apte à être utilisé en concert ou pour un enregistrement.
B	Instrument en bon état. L'instrument est jouable mais nécessite quelques réglages ou petites réparations pour corriger une fuite, un cornement et/ou une anche muette. L'état de conservation est excellent.
C	Instrument en mauvais état. Il est jouable mais ne permet pas l'interprétation correcte d'un morceau de musique. Les cornements ou emprunts sont multiples, l'instrument manque d'air. Certains jeux ne fonctionnent plus. Certaines d'anches sont muettes ou très fausses.
D	Instrument en très mauvais état. L'instrument n'est plus jouable ou ne parle plus. Les fuites d'air et/ou les cornements sont très nombreux. De nombreuses anches sont muettes et/ou absentes ou cassées. D'importants travaux sont à réaliser pour le restaurer.
E	Instrument ruiné. L'instrument est irréparable. Seules des pièces peuvent être éventuellement récupérées pour servir à la restauration d'un autre instrument.

Concernant la classification détaillée, celle-ci précise l'état exact de chaque partie de l'instrument. Chaque partie porte un numéro donné par le tableau 2. Pour de plus de facilité de mémorisation, le meuble porte le numéro 1 et ensuite les différents éléments de l'harmonium sont numérotés du bas vers le haut. Quant à l'état de conservation, il est précisé par le tableau 3. Par exemple, un harmonium en parfait état de

fonctionnement mais avec une soufflerie comportant des pompes crevées et très peu efficaces sera classé : 1A, 2D, 3A, 4A, 5A, 6A, 7A. Un harmonium expertisé 1C, 2B, 3A, 4A, 5B, 6A, 7A est un harmonium avec un meuble en mauvais état, une soufflerie en bon état hormis quelques toutes petites fuites et une mécanique des notes en bon état mais nécessitant quelques petits réglages.

Tableau 2 : numérotage des différentes parties constitutives d'un harmonium

Numéro	Parties constitutives de l'harmonium
1	Meuble
2	Soufflerie
3	Table des soupapes de jeux
4	Sommier
5	Mécanique des notes
6	Clavier
7	Table des registres

Tableau 3 : différents types d'état des parties constitutives d'un harmonium

Stade	Description
A	Excellent état
B	Bon état
C	Mauvais état
D	Très mauvais état
E	A l'état de ruine, irrécupérable